

Dans la solution indiquée, on multiplie la circonférence du cône par la moitié de la hauteur, et l'on donne le résultat comme exprimant la surface du cône, d'où l'on conclut le prix demandé.

La solution exacte est un peu plus complexe ; en effet le cône est engendré par un triangle rectangle, une équerre, tournant autour d'un côté de l'angle droit, justement le côté qui a 6 pieds (hauteur du cône) : il faut nécessairement calculer l'hypoténuse de cette équerre, en appliquant le théorème de Pythagore : *le carré de l'hypoténuse égale la somme des carrés des deux autres côtés* ; et ainsi, on voit qu'il faut aussi calculer l'autre côté de l'angle droit, c'est-à-dire le rayon de la base du cône, dont la circonférence est donnée (12 pieds).

$$12 \div 6,28 = 1,91 \dots \text{rayon du cône.}$$

$$1,91^2 \dots 3,65$$

$$6^2 \dots 36$$

$$\text{Somme} \dots 39,65$$

$$\text{Racine carrée} \dots 6,30 \dots \text{côté du cône}$$

$$\text{Demi-côté} \dots 3,15$$

Surface latérale du cône :

$$12 \times 3,15 \text{ ou } 37,80 \text{ pieds carrés}$$

$$\text{Prix : } 37,80 \times 0,70 \text{ ou } \$26,45.$$

S'il faut aussi peindre la base, on en cherchera d'abord la surface, qui égale la demi-circonférence multipliée par le rayon, soit

$$6 + 1,91 \text{ ou } 11,46 \text{ pieds carrés,}$$

$$\text{Prix : } 11,46 \times 0,70 \text{ ou } \$8,02$$

Le prix total serait alors

$$26,45 + 8,02 \text{ ou } \$34,47$$

Un lecteur du Journal.

L'erreur que signale ici *Un lecteur du journal* ne nous est pas échappée, attendu que nous ne nous sommes pas occupé de constater si la solution du problème en question était inexacte ou non. Nous avons publié les documents du Bureau des Examineurs absolument comme nous publions tout document officiel qu'on nous envoie, laissant à l'auteur la responsabilité. — *Rédacteur.*

BEAUX-ARTS.

Dans le mois de juillet dernier, j'ai publié un article sur une collection de tableaux anciens de diverses écoles. L'idée de faire, pour le Canada, l'acquisition d'un semblable trésor paraît avoir impressionné favorablement l'opinion publique : *La Presse*, *La Minerve*, *Le Star*,

La Gazette de Montréal et quelques journaux de Québec ont reproduit cet article.

Pour le moment, signalons un jeune artiste de talent et d'avenir, monsieur F.-Ed. Meloche, qui veut bien appuyer le projet dans deux correspondances qu'a publiées *La Minerve*.

Dans sa première lettre, M. Meloche insiste sur les avantages que cette acquisition procurerait à la jeunesse dans l'étude des Beaux-Arts ; il indique la succursale de l'Université Laval comme pouvant recevoir le dépôt et la garde de ce musée, auquel une place convenable pourrait être préparée dans les constructions projetées par cette grande école. Dans l'idée de M. Meloche, les personnes riches de Montréal se mettraient à la tête d'un mouvement ayant pour but l'acquisition de la galerie, laquelle serait ensuite confiée à l'Université Laval, sous des conditions à régler entre la dite université et le comité de souscription. M. Meloche annonce que, dans ce cas, il souscrirait pour 100 piastres, (voir *La Minerve*, 26 août 1886).

Dans la seconde lettre, qu'on peut lire dans *La Minerve* du 13 septembre 1886, M. Meloche développe d'abord l'idée de la fondation d'une bourse qui serait donnée au concours, et qui permettrait au vainqueur d'aller compléter ses études artistiques à Paris, Rome, Florence ou toute autre ville indiquée par le jury du concours. Après quoi M. Meloche pousse de nouveau ses concitoyens de Montréal à l'acquisition de la galerie de tableaux qui se trouve en vente à Rome, et il ajoute : " Si une institution telle que l'Université Laval devenait dépositaire de la galerie dont parlait M. U.-E. Archambault, elle serait en état de diriger l'enseignement, et de maintenir les traditions de l'art chrétien ; nous aurions, dans un avenir rapproché, des artistes sérieux, tendant vers le but véritable de l'art religieux et historique : la gloire de Dieu et de la patrie. — Montréal, une fois en possession d'un musée de premier mérite, attirerait à elle toute la jeunesse studieuse, pas un étranger n'y passerait sans prolonger son séjour, et le nombre des visiteurs augmenterait dans une notable proportion."

M. Meloche répond à l'observation probable de plusieurs personnes, savoir : que l'acquisition du musée dispenserait d'envoyer les jeunes gens étudier ailleurs. Il